



# Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1<sup>ER</sup> JUIN 2020 | N°893



**Installation du nouveau Conseil municipal**

# INFOS PRATIQUES

## URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50  
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**

## ▶ VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7 3919 : ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h, anonyme et gratuit dédié aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux témoins de violences.

Signalement en ligne : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

- ▶ **VIOLENCES SUR LES ENFANTS** : 119
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- ▶ **Couples et familles (conseil conjugal et familial)** : 06 02 50 69 39 ; [couplesetfamilles35@gmail.com](mailto:couplesetfamilles35@gmail.com)
- ▶ **SOS parentalité** : 09 74 76 39 63
- ▶ **Cellule d'écoute municipale - soutien psychologique** : 02 99 83 52 00

- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers : 02 23 22 00 00 ; [www.eauidubassinrennais.fr](http://www.eauidubassinrennais.fr) ; renseignements, tél. : 02 23 62 24 10

## DÉCHETERIE

Accueil sur inscription. via un formulaire en ligne : <https://reservation.symetri.fr/RP>

## MAIRIE

### 1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; [espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr)

### Déconfinement. Les horaires d'ouverture de la Mairie, mairie annexe et Espace Citoyen.

Depuis le 11 mai 2020, les services municipaux appliquent les consignes sanitaires obligatoires : les contacts et accueils physiques sont limités au strict minimum.

Selon la situation et la nature de la demande, un rendez-vous pourra être proposé.

Le port du masque est obligatoire pour tout rendez-vous.

### L'Espace Citoyen

Formalités : cartes d'identité, passeports, prestations familles (inscription scolaire, dossier unique, État-civil...

Renseignement/ demande de rendez-vous par téléphone au 02 99 83 52 00 (serveur vocal, prononcer "Espace Citoyen") ou par mail [espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr) du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h ; le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h, le samedi, de 9h à 12h.

À noter : les personnes qui ont reçu un SMS les informant de la disponibilité de leur passeport ou CNI, peuvent venir le retirer à l'Espace Citoyen, sans rdv.

### Mairie

Services : Action sociale et solidarités (CCAS), Sports et loisirs, Finances et commande publique...

Renseignement – Demande RDV – Contacts :

Le lundi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 17h ; le mardi, de 13h à 17h ; le vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Par Tél. : 02 99 83 52 00, prononcer le nom du service demandé

Pour joindre le CCAS, Tél. : 02 99 83 52 00, prononcer « Direction des Affaires Sociales »

Par Mail : CCAS : [affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr)  
Sports-Loisirs : [service-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:service-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr)

Education-Jeunesse :

[affaires.scolaires@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:affaires.scolaires@ville-cesson-sevigne.fr)

Finances et marchés publics :

[affaires.financieres@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:affaires.financieres@ville-cesson-sevigne.fr)

### Mairie annexe

Urbanisme et services Techniques

Permanences physiques du service Urbanisme et des services Techniques le mardi de 13h à 17h et le vendredi de 8h à 12h (jusqu'au 8 juin) ; **à partir du 8 juin**, deux demi-journées supplémentaires pour l'accueil physique : le lundi, de 9h à 12h et le jeudi, de 13h à 17h.

Renseignement – Demande RDV :

Par Tél. : 02 99 83 52 00 Prononcer le nom du service demandé.

Par Mail : [services-techniques@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:services-techniques@ville-cesson-sevigne.fr) ; [urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr)

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville : [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

Le Cim du 1<sup>er</sup> juillet 2020 sera imprimé.

Date de bouclage : **jeudi 4 juin**, avant 12h

Contact : [communication@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:communication@ville-cesson-sevigne.fr)

## 👉 SÉJOURS ÉTÉ 2020 : ANNULÉS

En raison du contexte sanitaire tous les séjours mini-camp du centre de loisirs et de l'Escale sont annulés

Les mesures actuelles liées à la pandémie sont incompatibles avec la mise en place de séjours cet été.

En effet, la vie des séjours est orchestrée par l'aventure collective et le faire ensemble.

Les mesures de distanciation nécessaires ne peuvent être mises en application sous tentes et sur la majorité des temps de vie.

De fait, cet été les séjours sont annulés.

Des activités alternatives seront proposées dans le cadre du Centre de Loisirs si, les conditions sanitaires le permettent.

Plus d'informations sur le site de la Ville : [www.ville-cesson-sevigne.fr/le-centre-de-loisirs.html](http://www.ville-cesson-sevigne.fr/le-centre-de-loisirs.html)

## 👉 AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Lors de la collecte du 21 et 22 avril 2020, 196 personnes se sont présentées dont 26 nouveaux donneurs. La prochaine collecte aura lieu **mardi 30 juin** et **mercredi 1<sup>er</sup> juillet**, de 12h à 15h et de 16h à 19h à l'espace de Grip-pé. Les donneurs peuvent s'inscrire sur le site internet : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

Directeur de la publication :  
Jean-Pierre Savignac

Création maquette : Studio Bigot  
Couverture : le Maire Jean-Pierre Savignac et les adjoints, le mardi 26 mai 2020 © Ville de Cesson-Sévigné

Journal en version numérique.  
Service communication :  
[communication@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:communication@ville-cesson-sevigne.fr)

## 👉 ÉCOLE NOTRE-DAME

L'École Notre-Dame aura une classe supplémentaire en maternelle à la rentrée de septembre 2020.

## 👉 INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

En application des articles L. 123-6, R.123-11 et R.123-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il sera procédé à la nomination par monsieur le Maire :

- ▶ d'un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- ▶ d'un représentant des associations de personnes âgées et de retraités ;
- ▶ d'un représentant des associations de personnes handicapées ;
- ▶ d'un représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

Au sein du Conseil d'administration du CCAS lesdites associations peuvent proposer des personnes susceptibles de les représenter en lui adressant une liste comportant au moins trois personnes sauf impossibilité dûment justifiée.

Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes :

- ▶ dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- ▶ menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;
- ▶ qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CCAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS ;

## 👉 ÉTAT CIVIL

du 17/04/2020 au 18/05/2020

### Naissance

- Lenaig MONTAGNON

### Mariages

- Mathieu GASTOU et Blandine CALON
- Tanguy THIBEAU et Sara THIBERT

### Décès

- Jules BLOT, 81 ans
- René BOUCHE, 87 ans
- Sylvaine GORNOUVEL, veuve EGRON, 90 ans
- Julien GRANDBERT, 98 ans
- Victor LANCELOT, 86 ans
- Odette LE DU, veuve VINCENT, 99 ans
- Marie LENORMAND, veuve FILY, 78 ans
- Tiao PANYA, 64 ans
- Patrick LE MERRER, 66 ans
- Philippe REDON, 69 ans
- Dominique CHÉGUILLAUME, 76 ans

▶ qui ne sont pas membres du conseil municipal.

### Délai impératif

Les listes des personnes présentées par les associations concernées devront parvenir à Monsieur le Maire au plus tard **le 22 juin 2020**, sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remises au secrétariat de la Mairie contre accusé de réception. Monsieur le Maire, 1 esplanade d' l'hôtel de Ville 35 510 Cesson-Sévigné

## 👉 PARC DE LA FRESNERIE

L'accès au parc de la Fresnerie est interdit aux piétons **jusqu'au mardi 30 juin**. Son usage est réservé aux occupants de la résidence d'Automne (résidence autonomie), située cours de la Vilaine, afin de permettre un usage sécurisé de cet espace public, en application avec les restrictions imposées par la loi

## INSTALLATION DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ LE MARDI 26 MAI



Une disposition particulière des conseillers municipaux pour l'installation du nouveau Conseil municipal, à l'Espace Citoyen dans le respect des règles concernant les réunions et rassemblements

À la suite des élections du dimanche 15 mars, le nouveau Conseil municipal a été installé mardi 26 mai, à l'Espace Citoyen, dans le respect des dispositions de la loi d'urgence sanitaire et conformément aux règles strictes concernant les réunions et rassemblements.

Ainsi, exceptionnellement, contexte de pandémie oblige, le public était limité à 10 personnes.

Lors de cette séance, il a été procédé à l'élection du Maire. Jean-Pierre SAVIGNAC a été proclamé Maire à l'issue du vote des conseillers.



*Le dépouillement*



*Les conseillers municipaux ont voté à bulletin secret pour l'élection du Maire*



*Jacqueline Turmel, doyenne des conseillers, a procédé à la remise de l'écharpe à Jean-Pierre Savignac*



Le Maire Jean-Pierre Savignac et les adjoints ont pris la pose à l'issue de l'installation du conseil municipal, mardi 26 mai.  
 Au 1<sup>er</sup> rang : Isabelle Wyart, 7<sup>e</sup> adjointe ; Christian Parisot, 8<sup>e</sup> adjoint ; Françoise Gobaille, 1<sup>ère</sup> adjointe ; le Maire Jean-Pierre Savignac ; Gwenaëlle Delpal, 9<sup>e</sup> adjointe ; François-Éric Godefroy, 2<sup>e</sup> adjoint ;  
 Au 2<sup>e</sup> rang : Béatrice Legault, 3<sup>e</sup> adjointe ; Christophe Moores, 6<sup>e</sup> adjoint ; Jeanne Feret, 5<sup>e</sup> adjointe ; Yannick Gaborieau, 4<sup>e</sup> adjoint.

Les élus ont ensuite fixé le nombre d'adjoints à 9 (comme pour l'équipe précédente).

#### Ont été élus adjoints au Maire

- 1- Mme Françoise GOBAILLE
- 2- M François-Éric GODEFROY
- 3- Mme Béatrice LEGAULT
- 4- M Yannick GABORIEAU
- 5- Mme Jeanne FÉRET
- 6- M Christophe MOORES
- 7- Mme Isabelle WYART
- 8- M Christian PARISOT
- 9- Mme Gwenaëlle DELPAL

Les délégations des adjoints ainsi que celles des conseillers délégués ne relèvent pas de la compétence du Conseil municipal mais du Maire. Elles n'ont pas été indiquées lors de ce Conseil municipal.

Le Conseil municipal a accordé au

nouveau maire certaines délégations issues de la liste figurant à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

#### Liste des conseillers municipaux

##### Majorité

- M Pierre ÉON  
 Mme Julie PETITCOLLOT  
 M Denis SCHNEIDER  
 M Pascal PELTIER  
 Mme Thioro CORLAY  
 Mme Léone OLBRECHT  
 M Jean-Pierre BORELY  
 Mme Jacqueline TURMEL  
 Mme Françoise PHELIPPOT  
 M Christophe DECOURCELLE  
 M. Gilles GUILLOUX  
 Mme Alexandra ALCEDO CASTRO  
 M Thomas LAURENT  
 Mme Gisèle BARRÉ  
 M Michel GOURSOLAS

- Mme Gisèle EL DIB  
 M Patrick PLEIGNET

##### Opposition

- Mme Claudine DAVID  
 M Jean-Claude RIBIÈRE  
 M Patrick ANNE  
 Mme Brigitte THOMAS  
 M Félix BOULLANGER  
 Mme Laurence KERVOELEN LAGUITON

Pour rappel, le dimanche 15 mars, lors du 1<sup>er</sup> tour des élections, la liste menée par Jean-Pierre Savignac a obtenu 60,50 % des voix, celle menée par Claudine David, 39,50 %.

#### Prochain conseil municipal

Le Maire Jean-Pierre Savignac a annoncé la tenue du prochain conseil : **mercredi 24 juin**, à 19h.



Séance de sport à l'école Beausoleil, en respectant les règles de distanciation sociale

## ➤ LE DÉCONFINEMENT DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

### Préparation du déconfinement

15 jours avant le déconfinement, des réunions ont été réalisées par les services de la Ville (Éducation jeunesse, services Techniques, Communication) et les équipes pédagogiques pour envisager la reprise dans les écoles Bourgchevreuil et Beausoleil, selon le protocole de l'Éducation Nationale. « *Tout le monde a mis du sien. Nous avons effectué un bon travail de partenariat avec la communauté éducative : les enseignants et les parents*, souligne Anthony Bataller, directeur du service Éducation jeunesse. *Nous avons eu une demande importante concernant les mesures sanitaires.* » La mairie a donné du matériel : masques, matériel désinfectant, visières pour les agents périscolaires... Des agents interviennent régulièrement pour la désinfection des sanitaires, locaux et matériels. Des ajustements sont effectués au quotidien. Un marquage au sol a été mis en place pour éviter les croisements.

Un prêt de barrières et une aide logistique pour délimiter les passages dans l'espace public ont été attribués à l'école Notre-Dame. L'école Bourgchevreuil (maternelle et élémentaire) et l'école élémentaire Beausoleil ont rouvert leurs portes aux élèves dès le 12 mai. La rentrée à l'école maternelle Beausoleil s'est faite plus progressivement. L'école Notre-Dame a rouvert uniquement les classes en élémentaire.

### Retour à la semaine à 4 jours

Jusqu'au 3 juillet, c'est le retour de la semaine à 4 jours. Au début du déconfinement, le nombre maximum d'élèves en maternelle est de 10 élèves par classe, 15 en élémentaire. Les élèves viennent deux jours par semaine en classe. Les listes des élèves ont été établies par les directeurs. « *Nous sommes en attente des directives gouvernementales pour la suite.* »

### La cantine

Un repas froid est proposé aux élèves dans la classe. « *La table est désinfectée après chaque repas.* »

### La récréation

Tout est fait pour respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. L'école Beausoleil a accès aux tennis extérieurs tout proches.

### Le périscolaire

La Ville a maintenu un service d'accueil périscolaire le matin de 7h30 à 8h30, le midi de 12h à 13h30 et le soir de 16h à 18h.

Mme Legault, adjointe aux affaires scolaires, remercie toutes les personnes qui œuvrent au quotidien pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions.



Michèle Rolland, directrice de l'école Beausoleil ; Béatrice Legault, adjointe aux affaires scolaires et Anthony Bataller, directeur du service Éducation jeunesse

## ➔ DISTRIBUTION DE MASQUES À LA POPULATION

Albert Plouhinec Jean-Pierre Savignac, en parfait accord, ont décidé vendredi 10 avril de commander 18 000 masques de protection, en tissu, lavables et réutilisables quinze à vingt fois pour TOUS les Cessonnois. Chaque masque coûte à la commune 4,55 € HT et donc au total elle devra payer près de 50 000 €, compte tenu de la prise en charge de 50 % du montant par Rennes Métropole. Albert Plouhinec a confié à Jean-Pierre Savignac la préparation et l'organisation de la distribution, **dans les boîtes aux lettres**, à l'ensemble de la population cessonnoise.

La distribution a été organisée quartier par quartier. Des enveloppes contenant les masques ont été déposés progressivement dans les boîtes aux lettres, sur la base des données extraites du fichier de la taxe d'habitation (identités, adresse, nombre de personnes au foyer) et du Portail famille (enfants de 11 ans et moins). Les premiers milliers de masques sont arrivés le 7 mai après-midi et ont été distribués, dans la foulée, le week-end du 8 au 10 mai aux Cessonnois. Le 2<sup>e</sup> arrivage de masque a eu lieu le 14 mai. Les masques ont été distribués le samedi 16 mai.



Mise sous pli des masques, 6 mai 2020 par des bénévoles

Le 3<sup>e</sup> arrivage a eu lieu le 18 mai, pour une distribution le 19 mai. Enfin, le 4<sup>e</sup> et dernier arrivage a eu lieu le 22 mai. Les masques ont été distribués le samedi 23 mai. Cette opération a mobilisé de nombreux bénévoles. « *Ils sont chaleureusement remerciés pour leur implication.* » souligne Jean-Pierre Savignac.

Des permanences ont été organisées à la mairie pour les personnes qui n'avaient pas reçu d'enveloppe ou pour ajuster le nombre de masques

aux besoins du foyer.

L'utilisation massive de ce type de masque par la population permet de lutter contre la propagation du virus COVID-19. Ce masque doit être porté en complément des gestes barrières et des mesures de distanciation physique. Ce masque a été fabriqué par l'entreprise TDV Industries à Laval en respectant toutes les préconisations sanitaires.

Il est recommandé de le laver avant la première utilisation. Le temps du port du masque est limité à 4h.



Les masques ont été distribués dans les boîtes aux lettres des Cessonnois

## ➔ DES ENTREPRISES MOBILISÉES

Voici la liste des entreprises donatrices pour aider les personnels de santé à poursuivre leur activité pendant la période de confinement et le démarrage du déconfinement :

Garage JAN	VOLVO	GALERIE CARREFOUR
ADAPEI	CLASS'CROUTE	HYUNDAI
BCOM	KÉOLIS	Boulangerie ANGE
TOYOTA	Garage PRIGENT rte de Lorient	ALLIANCE
AUGUSTIN	OHPTA	Hôtel IBIS
TERRAZUR	BRICO DÉPÔT	MINELEC
COLAS	TECHNICOLOR	Pharmacie BOURGCHEVREUIL
LINOVIM	CARREFOUR	Pharmacie BOULAIS
CORALIS	Boulangerie FIGUÈRES	Lycée Sévigné
EIFFAGE	JARDILAND	

## ACTION EMPLOI CESSON

L'accueil physique uniquement sur rendez-vous pris par mail [pae.aec.cessonsevigne@gmail.com](mailto:pae.aec.cessonsevigne@gmail.com) ou au 02 99 83 25 96.

Les jeunes peuvent appeler au 02 99 78 00 78 la mission locale assure une permanence et un suivi téléphonique ou numérique.

## CLIC ALLIÂGES

L'accueil physique reprend progressivement au CLIC avec la mise en place de règles sanitaires. Pour garantir un accueil dans de bonnes conditions, l'accueil physique est désormais uniquement sur RDV. L'accueil téléphonique reste accessible aux horaires habituels du CLIC.

Tél. : 02 99 77 35 13

## RAM (relais assistants maternels)

Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00 (serveur vocal prononcez "relais assistants maternels")  
Un RDV téléphonique sera programmé.

## Couples et familles (conseil conjugal et familial)

Entretien sur rendez-vous au 06 02 50 69 39

## CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Permanences juridiques maintenues, par téléphone uniquement au 06 84 59 78 75 du lundi au vendredi de 9h à 12h ou par mail : [cidf35.secretariat@orange.fr](mailto:cidf35.secretariat@orange.fr)

## 📍 URBANISME

### Permis de construire accordé du 15/03/2020 au 30/04/2020

- ▶ 10, chemin de la Guilbonnais lot 2 : construction d'une maison individuelle
- ▶ **rejet tacite** : 12, rue de la petite Monnais : division en vue de construire.

## 📍 ACCUEIL DU SERVICE URBANISME ET DES SERVICES TECHNIQUES



Dans le cadre du protocole sanitaire de la mairie annexe, un accueil physique est proposé sur rendez-vous le mardi après-midi (13h - 17h00) et le vendredi matin (9h00 - 12h), **jusqu'au 8 juin**. À partir de cette date et sous toutes réserves de modifications, il y aura deux demi-journées supplémentaires pour cet accueil physique : le lundi matin (9h00 - 12h) et le jeudi après-midi (13h - 17h00).

Ces rendez-vous permettent le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme (déclarations préalables, permis de construire ou d'aménager,

etc.), les déclarations d'ouverture de chantier ou d'achèvement de travaux, les demandes courantes, etc. Pour les avant-projets et demandes de renseignement divers, il est conseillé de privilégier les adresses électroniques de la direction selon la nature de votre demande : [urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr) ; [services-techniques@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:services-techniques@ville-cesson-sevigne.fr)

Contact : 02 99 83 52 00, serveur vocal, demander "urbanisme" ou "services techniques"

## 📍 LE COLLÈGE DES APPRENTIS D'AUTEUIL OUVRE SES PORTES À LA HUBLAIS

À la rentrée scolaire 2020, la fondation Apprentis d'Auteuil ouvrira sur le site du Centre de La Hublais un collège pour 80 jeunes dont 30 en internat. Établissement privé de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Éducation Nationale, le Collège La Hublais proposera, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> générale, un accompagnement personnalisé basé sur le socle commun des compétences et des connaissances avec des solutions alliant approche éducative et scolarité : classes à effectifs réduits, emplois du temps adaptés, ateliers éducatifs, sportifs, artis-

tiques, scientifiques, numériques, accompagnement en coéducation : éducateur/professeur, atelier « apprendre à apprendre » pour donner des méthodes... Des portes ouvertes se sont déroulées le 15 mai, sur rendez-vous. De nouvelles portes ouvertes sont proposées sur rendez-vous **samedi 20 juin** (horaires disponibles sur le site internet du collège).

Contact : 02 97 23 89 94  
[college.lahublais@apprentis-auteuil.org](mailto:college.lahublais@apprentis-auteuil.org) ; [www.college-lahublais.apprentis-auteuil.org](http://www.college-lahublais.apprentis-auteuil.org)

## 🕒 LE MARCHÉ ÉTENDU SUR TOUTE LA PLACE PENDANT LA PÉRIODE DE DÉCONFINEMENT



Après la version allégée à 15 étals pendant la période de confinement, depuis le samedi 16 mai, le marché a investi toute la place pour garantir le respect des gestes barrières et de distanciation sociale.

Cette modification de la superficie a permis la présence des 70 exposants abonnés.

La Police municipale a contrôlé le respect des normes sanitaires.

### Modification de la configuration des allées

Les allées ont été modifiées avec la mise en place d'un sens unique de circulation et un espace de deux mètres entre chaque commerçant.

Cette configuration est maintenue au moins **jusqu'au 2 juin**. Vous trouverez plus d'informations sur le site internet de la Ville, [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

### Places de parking aux alentours

La place du Marché n'est pas accessible aux véhicules. Il est possible de stationner aux alentours : parking de l'Hôtel de Ville, parking bd de Dézerseul, parking des Vieux Ponts...

### Marché bio

Installé place du Marché pendant la période de confinement, le marché bio a regagné la place de l'église, de 16h30 à 19h30 depuis le mercredi 13 mai.





© Olivier Rault

## ➔ UNE CÉRÉMONIE EXCEPTIONNELLEMENT SOBRE POUR CE 8 MAI 2020

La cérémonie des 75 ans de la victoire mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe s'est tenue en petit comité vendredi 8 mai.

Albert Plouhinec, Maire dont le mandat a été prolongé dans l'attente de l'installation du nouveau conseil municipal, entouré de Laurence Maillart-Méhaignerie, députée de la 2<sup>e</sup> circonscription d'Ille-et-Vilaine, Claudine David, conseillère départementale, vice-présidente en charge de la citoyenneté, de la démocratie participative et des relations avec le monde combattant, Jean-Pierre Savignac, nouveau Maire et Bernard Collet, président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants ainsi qu'un porte-drapeau (UNC).

Après une lecture par M. le Maire d'un texte du Président

de la République, une gerbe a été déposée au monument aux Morts. Les cloches de l'église Saint-Martin ont sonné à 11 h 30, juste avant la cérémonie.

## ➔ DÉCHÈTERIE

L'ouverture des déchèteries de Rennes Métropole s'est faite progressivement à partir du jeudi 7 mai, uniquement sur inscription via un formulaire en ligne :

<https://reservation.symetri.fr/RP> ou à défaut par le Numéro Vert info déchets : 0 800 01 14 31 du lundi au vendredi (hors fériés) de 9h à 12h30 (11h30 le jeudi) et de 13h30 à 17h. Chaque usager se voit attribuer un rendez-vous et disposera de 15 minutes maximum pour effectuer son dépôt (attention, 1 seule personne par véhicule). Toutes les informations pratiques sur l'ensemble des collectes pour les particuliers et les professionnels (verre, textile, cartons, biodéchets...) sont disponibles sur le site internet [www.dechets.rennesmetropole.fr](http://www.dechets.rennesmetropole.fr).

## ➔ CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

Le nouveau calendrier de collecte des déchets sera diffusé dans les boîtes aux lettres au mois de juin comme les années précédentes. Il concerne les ordures ménagères et les déchets recyclables et sera valable de juillet 2020 à juillet 2021.



**Besnard-Piednoir**

**Plomberie - Sanitaire**  
**Chauffage - Electricité**

*Installation - Dépannage*  
*Neuf & Rénovation*

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Philippe PIEDNOIR  
[phil.piednoir@orange.fr](mailto:phil.piednoir@orange.fr)

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62



## 🕒 APRÈS LE CONFINEMENT LE GOLF DE NOUVEAU OUVERT DEPUIS LE MARDI 12 MAI

Le parcours est accessible uniquement sur réservation téléphonique au minimum la veille pour les non-abonnés.

La réservation peut se faire en ligne pour les abonnés :

<https://prima.golf/cesson-sevigne>

### Les modalités d'accès et de reprise de l'activité au golf :

#### Parcours

- Les râtaux sur le parcours sont enlevés ;
- Il est interdit de toucher le drapeau, un système de coupelle à l'intérieur du bogey a été installé afin que vous puissiez récupérer votre balle sans toucher le bogey ni drapeau ;
- Départs toutes les 10 minutes ;
- Les lave balles ainsi que les poubelles sur le parcours sont bloqués pour éviter les manipulations ;
- Pas de soufflette ni d'eau à la station de lavage ;
- Obligation de badger pour les abonnés au départ du n°1 avec la carte d'accès (la même que le practice) afin de valider votre présence et votre parcours.

#### Practice

- Chacun doit apporter son contenant, aucun seau de balle ne sera mis à disposition ;

- 10 personnes maximum au practice en même temps. 10 tapis uniquement ;
- La partie sur herbe est exclusivement réservée au professeur ;
- Entrée par le portillon, sortie par le grand portail (suivre fléchage) ;
- Pas de prêt de matériel ni de charriot.

#### Vestiaires

- Les vestiaires sont fermés (douches casiers..), les toilettes restent ouvertes.

#### Club-house

- La salle du club-house est inaccessible ;
- La porte de l'entrée est ouverte afin d'éviter de toucher aux poignées ;
- 1 personne à la fois est autorisée dans le sas d'entrée ;
- Le port du masque est obligatoire dans le club-house ;
- Les paiements en carte bancaire à distance ou Cb sans contact sont privilégiés.

#### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30  
Week-ends et jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Contact :

Tél. : 02 99 83 26 74

[golf@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:golf@ville-cesson-sevigne.fr)

## 🕒 COURS DE TENNIS EXTÉRIEUR

Les terrains de tennis extérieurs de Beausoleil sont ouverts depuis le lundi 11 mai 2020. Les 2 courts de tennis extérieurs sont gratuits.

Les 2 courts sont réservés exclusivement au groupe scolaire Beausoleil **les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h50 à 16h.**

En dehors de ces créneaux :

- le court n°7 est réservé au CESSON SEVIGNE TENNIS CLUB (CSTC) et à ses adhérents (réservation sur Balle Jaune)
- le court n°8 est libre d'accès sans réservation au préalable

#### Les règles à respecter

- Double interdit ;
- Les joueurs doivent arriver en tenue et avec leur propre gel hydroalcoolique ;
- Les joueurs doivent entrer individuellement sur le court ;
- Pas de poignée de main ;
- Respecter une distance physique suffisante d'environ 4m<sup>2</sup> ;
- Changement de côté à chaque côté opposé du filet ;
- Chaque joueur doit utiliser ses propres balles, marquées et différenciées.





Les travaux se poursuivent à la piscine, avec des aménagements pour respecter les directives sanitaires

## 🚧 REPRIS DES TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les chantiers des sites principaux qui concernent la piscine, la salle de sports Beausoleil et le bâtiment périscolaire Bourgchevreuil ont repris pendant la période de confinement, avec des aménagements pour respecter les gestes barrières et les consignes de sécurité selon le guide des préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction (Guide de l'OPPBTB). Depuis le 17 mars dernier, les périodes successives de confinement et de déconfinement ont fortement ralenti l'avancement des travaux. En conséquence, les services Techniques seront contraints

de supporter des retards de livraison de ces chantiers sans que l'on puisse

annoncer actuellement une date d'ouverture définitive de ces équipements.



Travaux à la salle de sports Beausoleil, mai 2020



Image de synthèse du bâtiment périscolaire Bourgchevreuil

## 🚧 PARKING BEAUSOLEIL INACCESSIBLE JUSQU'AU 5 JUIN

Depuis le lundi 25 mai et jusqu'au vendredi 5 juin, le parking jouxtant l'école Beausoleil est inaccessible en raison des travaux menés à la salle de sport.

Des cheminements piétons sont prévus pour permettre l'acheminement des enfants à l'école

## ➤ DES AMÉNAGEMENTS POUR PRIVILÉGIER ET SÉCURISER LA CIRCULATION DES CYCLISTES



© Olivier RAULT

*Inauguration de la piste cyclable entre le viaduc boulevard des Alliés et le rond-point du taillis, mercredi 20 mai*

Un nouveau tronçon des aménagements en cours visant à privilégier et sécuriser la circulation des cyclistes entre le rond-point du Taillis et le boulevard des Alliés a été inauguré le mercredi 20 mai, en présence d'Albert Plouhinec, de Jean-Pierre Savignac, de Yannick Gaborieau et des agents de Rennes Métropole.

Un cheminement temporaire va être matérialisé rue de Bray, en bidirectionnel, depuis le rond-point du bou-

levard des Alliés jusqu'à la rue de la Frébardière. « *Cet aménagement préfigurerait la future piste du réseau express vélo Cesson-Sévigné gare vers le cimetière de l'Est de Rennes* » indique Yannick Gaborieau.

Autres aménagements prévus : la sécurisation de la route de Paris du centre-ville jusqu'à la Rigourdière, l'aménagement du carrefour de l'avenue de la Grande Fontenelle avec l'avenue Caradeuc.

## ➤ POURSUITE DE LA PISTE CYCLABLE RUE DE LA CHALOTAIS

Les travaux concernant la création du tronçon de la piste cyclable entre les tennis municipaux et le pont de la Vilaine près de la résidence Séniors rue de la Chalotais sont prévus **du 8 juin au 24 juillet**. Une piste bi-directionnelle sera créée du côté des tennis municipaux.

Réalisés par Rennes Métropole, les travaux impacteront fortement la circulation.

Pendant la période du chantier, la rue de la Chalotais sera barrée et Un sens de circulation sera maintenu du mail de Bourgchevreuil vers le bd de Dézerseul.

Une déviation sera mise en place pour les véhicules.

Afin de sécuriser la circulation des cyclistes pendant les travaux, une déviation temporaire sera proposée par un passage par les Vieux Ponts. Elle sera partagée avec les véhicules.

*Plus d'informations sur :*  
[www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)  
[www.rennesmetropole.fr](http://www.rennesmetropole.fr)



*Un cheminement temporaire va être matérialisé rue de Bray, jusqu'à la Frébardière*



*Des aménagements ont été effectués au rond-point du Taillis pour sécuriser la circulation des cyclistes*



## ☛ UCAL (UNION DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET LIBÉRAUX DE CESSON-SÉVIGNÉ)

L'union des commerçants, artisans et libéraux de Cesson-Sévigné a disposé des banderoles dans différents points stratégiques de la ville, pour rappeler aux Ces-

sonnais la nécessité de consommer localement, après la période de confinement.  
[www.ucal-cesson.com](http://www.ucal-cesson.com)



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné  
 tél 02 99 26 98 34  
 port 06 13 67 04 56  
[www.priouldecoration.com](http://www.priouldecoration.com)  
[contact@priouldecoration.com](mailto:contact@priouldecoration.com)  
[facebook.com/PrioulDecoration](https://facebook.com/PrioulDecoration)

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

## INSCRIPTION EN LIGNE AU TRANSPORT SCOLAIRE



*Simple & rapide*

### Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site **breizhgo.bzh** à compter de la fin mai. Au-delà du **15 juillet 2020**, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un mail vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

#### L'inscription en ligne, c'est :

- un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- accessible 7 jours/7 et 24h/24
- simple et rapide

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

### Comment réaliser votre inscription en ligne ?

- 1 Rendez-vous sur **breizhgo.bzh**, rubrique Transports scolaires.
- 2 Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « Inscription en ligne ».
- 3 Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
- 4 Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2019-2020 ? ».
- 5 Un mail vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
- 6 Remplissez les différents champs du formulaire en ligne et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par mail et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

#### RENSEIGNEMENTS

Site internet : **www.breizhgo.bzh**

**02 99 300 300** Prix d'un appel local

**Du lundi au samedi de 8 h à 20 h**

Contactez-nous via le formulaire en ligne :  
**www.breizhgo.bzh/nous-contacter**



NEUF - RÉNOVATION  
BOIS - ALU - PVC - MIXTE  
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOUGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ  
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



**MONSIEURVMC**  
ENTRETIEN ET INSTALLATION  
**VMC**

**06 45 95 61 97**

monsieurvmc@gmail.com  
www.monsieurvmc.com

28 rue des Ormeaux,  
35510 Cesson-Sévigné



**02 99 83 94 26**

## MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage  
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc  
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

**J.M. CHAUVEL - COUVERTURE**

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



**HULINE Patrice**  
Plomberie - Chauffage

**NEUF ET RÉNOVATION**

Aménagement salle de bain  
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr



## ➔ COUP DE POUCE VÉLO

Afin d'encourager la pratique du vélo par les Français dans le cadre du déconfinement, le ministère de la Transition Écologique et Solidaire a pris des mesures d'aide financière et annoncé un plan de 20 millions d'euros : le Coup de Pouce Vélo. Le Coup de Pouce Vélo s'intègre au dispositif du

programme Alvéole, porté en partenariat avec la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette).

**Il est valable jusqu'au 31 décembre 2020.**

Le ministère de la transition écologique et solidaire a annoncé, mercredi 29 avril, un plan doté de 20 millions d'euros pour faciliter la pratique du vélo à la sortie du confinement, afin

d'éviter notamment un report massif des transports en commun sur la voiture.

Ce plan gouvernemental comprend notamment :

- ▶ un forfait de 50 euros pour la remise en état d'un vélo (changement de chaîne, frein, pneu, dérailleur...) au sein d'un réseau référencé de réparateurs, qui seront répertoriés sur une plateforme dédiée prochainement et gérée par la FUB.
- ▶ le financement de places de stationnement temporaires.
- ▶ le financement de formations pour apprendre ou réapprendre à rouler à vélo.
- ▶ accélération de l'instauration dans le secteur privé du forfait mobilités durables, jusqu'à 400 euros.

Plus d'informations sur [www.coupdepoucevelo.fr](http://www.coupdepoucevelo.fr)

## ➔ LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE INSPIRÉ DU THÈME DE DÉLICES DE PLANTES



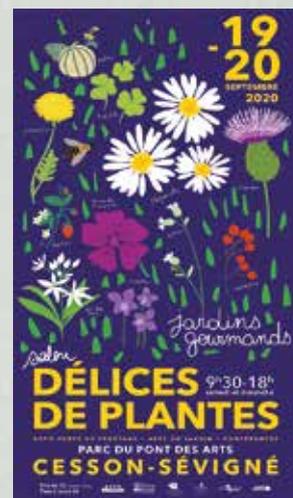
Les jardiniers de la Ville s'occupent du fleurissement : ils se sont inspirés du thème du salon Délices de plantes : "Les jardins gourmands" : les trésors des jardins de cueillette : les plantes et fleurs sauvages ou d'ornement à

découvrir et à savourer.

Date à retenir : le salon du végétal *Délices de plantes* aura lieu **samedi 19 et dimanche 20 septembre**, de 9h30 à 18h, parc du Pont des Arts.

## ➔ ANIMATION "CAFÉS JARDINS"

La Ville et Denis Pépin ont lancé le 30 mai l'animation "cafés jardins" pour transmettre les techniques de jardinage écologique. Deux nouvelles dates si vous souhaitez vous y associer : les samedis 6 et 13 juin. Inscription sur le site internet de la Ville.



© Hélène VESVARD

## ➔ LA MÉDIATHÈQUE: UNE RÉOUVERTURE PROGRESSIVE



La boîte retour est située à l'arrière du bâtiment du Pont des Arts.



Les livres sont mis en quarantaine dans une salle dédiée.



Préparation des sacs de livres à emporter



Les lecteurs viennent chercher les livres à l'extérieur de la Médiathèque

La Médiathèque a proposé une réouverture progressive, à la suite du confinement dû au COVID-19.

Depuis le 11 mai, les usagers peuvent apporter les documents en les déposant dans la boîte retour, située à l'arrière du bâtiment du Pont des Arts.

Les livres déposés sont mis en quarantaine dans une salle dédiée : 10 jours pour les livres et 3 jours pour les magazines.

### "Empruntez à emporter"

Les locaux de la Médiathèque n'étant pas accessibles au public au mois de mai, une nouvelle formule a été proposée à partir du 18 mai : "Empruntez à emporter".

Le principe ? Le lecteur sélectionne les documents qu'il souhaite emprunter (ou laisse carte blanche pour une sélection suivant ses envies) via le site internet de la Médiathèque

[www.mediathèque-cesson-sevigne.fr](http://www.mediathèque-cesson-sevigne.fr)

Un rendez-vous de retrait est fixé par mail ou par téléphone.

La formule "Empruntez à emporter" va se poursuivre **jusqu'au 2 juin**.

La Médiathèque vous tiendra informée de l'évolution de ce service via son site internet.

### Newsletter

La Médiathèque a également mis en place une Newsletter pour garder le lien : actualités, coups de cœur...

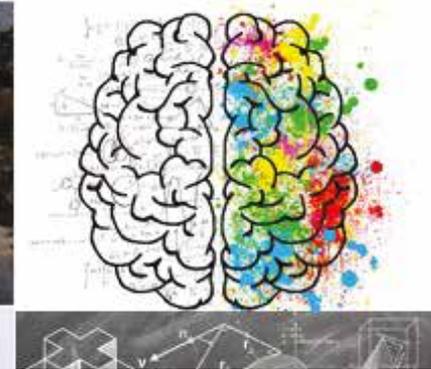
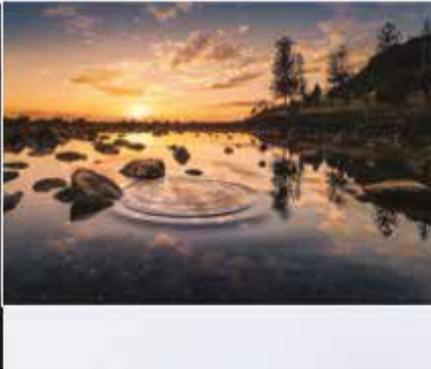
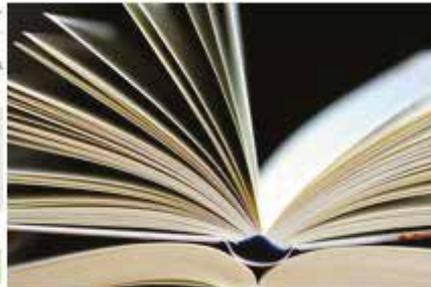
L'inscription se fait via le site internet [www.mediathèque-cesson-sevigne.fr](http://www.mediathèque-cesson-sevigne.fr)

Facebook : la médiathèque de Cesson-Sévigné

### Portail des Médiathèques

Le portail des Médiathèques de Rennes Métropole est accessible aux lecteurs : [www.lesmediathèques-rennesmetropole.fr/](http://www.lesmediathèques-rennesmetropole.fr/)

Contact : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, prononcer "Médiathèque")



## 🕒 SAISON CULTURELLE

Conformément aux annonces gouvernementales liées à la crise sanitaire COVID-19, tous les spectacles à partir du 24 mars dernier ont été annulés : *La bouche pleine de terre* des 24 et 25 mars, *L'Orée et l'effort d'être spectateur* du 2 avril, *Hocus Pocus* du 28 avril, *La double inconstance* du 29 avril, *Ton père* du 14 mai, *L'histoire du rock* du 4 juin et *Tous les marins sont des chanteurs* du 18 juin.

### Remboursement des billets : mode d'emploi

L'ensemble des spectateurs a été avisé progressivement par mail et les procédures de remboursement sont en cours, avec un volume de billetterie à traiter, important.

Le cas échéant, merci de nous retourner vos billets par courrier ou mail accompagnés d'un RIB **pour le 15 juin**.

Le montant de vos billets sera crédité sur votre compte par le Trésor Public. (Attention, au vu de la situation, les capacités de suivi des services financiers et du Trésor Public sont réduites et les délais habituels de traitement pourraient en être affectés).

Nous vous remercions pour votre patience.

### Saison culturelle

À ce jour, aucune date de reprise pour les salles de spectacle n'est annoncée.

Malgré tout, l'équipe du pôle Saison Culturelle est mobilisée pour anticiper les conditions de cette possible reprise. Au travail pour définir les contours artistiques et la faisabilité d'une programmation, avec comme première priorité le respect des gestes et règles sanitaires pour la sécurité des publics et des artistes.

Contact : [www.pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr)

## 🕒 ÉCOLE DES ARTS

L'équipe de l'école des Arts a continué à travailler à distance pendant la fermeture au public du Pont des Arts, afin d'assurer une continuité pédagogique. De manière hebdomadaire, les élèves ont reçu des contenus et supports de cours proposés par l'équipe pédagogique. **À partir du 2 juin**, les cours individuels de musique et collectifs (en demi-groupe) en arts plastiques vont reprendre en suivant un protocole respectueux des préconisations sanitaires.

Contact : [ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr](mailto:ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr)



Cours de clarinette à distance

## ➔ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

**Rudy Seri, nouvelle recrue arrière gauche**

Rudy Seri. Originaire d'Épernay et formé à Sélestat, le joueur droitier de 26 ans (194 cm pour 105 kg) a passé cinq saisons dans son club formateur, jusqu'en 2018. Il s'engage avec les Ir-réductibles pour deux saisons.

Champion du monde avec les U21 en 2015 et déjà approché par le CRMHB, Rudy avait opté pour le club espagnol d'Irún. Cette expérience lui a permis de découvrir le haut de tableau de la Liga Asobal, une nouvelle culture de jeu mais également la Ligue des Champions.

Rudy Seri évolue au poste d'arrière gauche mais il est aussi capable de jouer demi-centre. Il sera un atout de taille pour le club, aussi bien offensivement que défensivement.

Réaction de Rudy Seri : "Ça faisait déjà un moment que Cesson m'avait contacté, je connaissais le club à l'époque de Sélestat où j'ai joué avec Frédéric Beauregard (avant son arrivée à Cesson) et avec qui j'ai pu discuter. On se suit donc depuis un moment avec le club.

Des clubs de la région parisienne, Istres et des clubs espagnols étaient intéressés mais après en avoir parlé avec ma famille, mon choix s'est porté sur la Bretagne. Je voulais rentrer



## Tai Chi Chuan

**2 COURS D'ESSAI GRATUITS !**

4 cours par semaine, niveau débutant à avancé

## ➔ TAI CHI CHUAN

Les préinscriptions pour l'année 2020-2021 sont ouvertes.

L'imprimé est téléchargeable sur le site Web du club ou sur demande par mail.

Cette année, un cours supplémentaire sera proposé le mardi de 12h30

à 14h00 (sous réserve d'un nombre suffisant d'adhérents).

Ce cours sera dirigé par un autre professeur : Annick Brunerie.

Contact : [philipperoyon@orange.fr](mailto:philipperoyon@orange.fr)

<http://ocesson.fr/index.php/loisir/tai-chi-chuan>

en France et le projet m'a plu. C'était une belle opportunité pour moi, d'autant plus avec la remontée en Lidl StarLigue. Je suis très content d'avoir signé à Cesson."

Réaction de David Christmann, Directeur Sportif : "Rudy est un joueur complet qui devrait s'intégrer très facilement dans le groupe, d'une part humainement car il connaît des joueurs de l'équipe mais aussi parce qu'il correspond bien au jeu que l'on souhaite mettre en place. C'est un très bon défenseur qui peut défendre au poste 2 et 3 mais aussi devant sur une défense de type étagée. En attaque, c'est quelqu'un qui est très puissant, il va amener ce solide atout que l'on n'avait pas forcément ces derniers temps."

## ➔ INTERVALLE YOGA

**L'Intervalle Yoga , pratique du hatha yoga traditionnel en visio transmission pendant le déconfinement et programme 2020-2021**

Pour découvrir le yoga, maintenir et développer la détente, la force, la souplesse, ainsi que le calme, la concentration, l'équilibre, en soi et en relation avec l'extérieur :

Pendant le déconfinement, jusqu'en juin, des cours d'1 h en visio transmission sont proposés aux adultes, accès dès 16 ans ; aux seniors ainsi que des cours parents-enfants.

Pendant les vacances d'été, des stages d'1h ou 1h 15 par jour pendant 4 ou 5 jours auront lieu à Cesson-Sé-

**E&D**  
ESSENTIEL  
DOMICILE

**Bricolage**

Notre technicien de maintenance professionnel réalise tous types de travaux.

**AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR** (petite plomberie - électricité / peinture - papier peint / montage de meuble etc.)  
**AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR** (Pose de dalles dans le jardin / pose de claustra etc.)



ENTRETIEN  
DU DOMICILE



ENTRETIEN DES  
ESPACES VERTS



GARDE  
D'ENFANTS



AIDE À LA  
PERSONNE



AGENCE DE CHANTEPIE



15, place de l'Eglise



02 22 91 04 10



chantepie@essentiel-domicile.fr

[www.essentiel-domicile.fr](http://www.essentiel-domicile.fr)

**Avis Vérifiés** ★★★★★ 4,5/5



vigné :

- du 13 au 17 juillet : stages sur 4 jours (mardi 14 juillet férié)
- du 20 au 27 juillet : stages sur 5 jours
- du 10 au 14 août : stages sur 5 jours
- du 17 au 21 août : stages sur 5 jours

Les créneaux horaires en fonction des publics concernés (adultes, seniors, sportifs, femmes enceintes, femmes en post-natal) sont affichés en juin sur le site internet de L'Intervalle Yoga.

Un seul créneau par stage est à choisir pour la semaine, il est possible de s'inscrire à plusieurs stages.

Les stages et les cours conviennent à des personnes débutantes ou avancées.

Les cours et les stages reprendront en salles dès autorisation administrative

Programme des cours de septembre 2020 à juin 2021 hors vacances scolaires, à Cesson-Sévigné :

- Mercredis  
18h-19h femmes post-natal
- Jeudis, petits cours : 4 personnes par cours  
9h15-10h15 : seniors  
16h15-17h15 : seniors  
17h15-18h15 : femmes enceintes  
18h30-19h30 : adultes  
19h40-20h40 : adultes

- Vendredis, dans l'attente d'une salle plus grande pour les accueillir, ces cours du vendredi accueillent actuellement 4 personnes par cours  
7h15-8h15 : adultes  
10h15-11h15 : seniors  
12h30-13h30 : adultes

- D'autres horaires pourront être proposés ultérieurement. Ce programme peut être soumis à des changements en cas de confinement.

Enseignement par un professeur diplômé de la Fédération Française de Hatha Yoga.

Renseignements, conditions d'accès : L'Intervalle Yoga 07 68 10 82 58.

Site web : <https://sites.google.com/a/lintervalleyoga.fr/accueil/>



Laurence Maillart-Méhaignerie, députée ; Marie-Thérèse Travers, présidente du Comité des fêtes ; Albert Plouhinec, ancien Maire de Cesson-Sévigné, lors de la dernière édition de la braderie, en 2019.

## COMITÉ DES FÊTES

La braderie aura lieu **dimanche 4 octobre**, « sous réserve du feu vert de la Préfecture » annonce Marie-Thérèse Travers, présidente du comité de fêtes.

Les pré-inscriptions prévues à la fin du mois de juin sont décalées au mois de juillet.

Le tarif de l'emplacement pour les particuliers est maintenu à 8 € les deux mètres.

Plus d'informations sur le site internet [www.braderie-cesson-sevigne.com](http://www.braderie-cesson-sevigne.com)



## VIDÉO CLUB CESSONNAIS : 8 RÉCOMPENSES

Les 72<sup>e</sup> rencontres régionales du Curt Métrage n'ont pu se tenir à Mauges-sur-Loire comme prévu. Elles ont pu se dérouler sur Internet les vendredi 24 et samedi 25 avril.

Le vidéo club a reçu 8 récompenses sur 11 films présentés par le club, donc 4 sélectionnés pour le National. Au total, 38 films ont été présentés.

Prix Ciné Ouest : *Le crayon magique (il était 1 fois)* de Daniel Reymond ; Prix de la musique originale : *9mm* de Julien Ralys ;

Prix jeune créateur : *Le cadeau* de Logan Descamps, Yanniels Pault, Colin

Olzanne Audrouing ;

Prix de l'interprétation féminine et masculine : *Lily* de Yves Esnault ;

Prix du reportage : *Wayang Kulit* de Jacques Guillaume ; *Passion de photographe* de Jean-Claude Simonney ;

Prix animalier et de nature : *Un cycle de vie* de Gérard Billaud ; *Ventana Think Again* de Logan Descamps.

Les quatre films sélectionnés pour le National sont : *Le crayon magique*, *Le cadeau*, *Un cycle de vie* et *Wayang Kult*.

[www.videoclubcessonnais.fr](http://www.videoclubcessonnais.fr)



# Transport scolaire **BREIZHGO**

***Inscrivez-vous en ligne sur [breizhgo.bzh](http://breizhgo.bzh)***

***à compter de la fin mai 2020***

***Simple & rapide***

**→ Au-delà du 15 juillet 2020, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.**

## **RENSEIGNEMENTS**

Site internet :  
[www.breizhgo.bzh/transports-scolaires](http://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires)

 **02 99 300 300** Prix d'un appel local

**Du lundi au samedi de 8 h à 20 h**

Mail : [antennederennes.transports@bretagne.bzh](mailto:antennederennes.transports@bretagne.bzh)

## **RÉGION BRETAGNE**

Direction des transports et des mobilités  
283 avenue du général Patton  
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7

